

SERVICES OFFERTS



Fédération des Chambres de Commerce
et d'Industrie de Madagascar



Fédération des Chambres de Commerce
et d'Industrie de Madagascar

Le carnet ATA

Délivré par la FCCIM, le carnet ATA (Admission Temporaire / Temporary Admission) est un document douanier international qui remplace la plupart des documents de douane pour l'importation temporaire des biens dans un pays étranger membre du système.

Le carnet ATA est un authentique « passeport de marchandises », un « passeport du commerce international ».



Il permet l'exportation et l'admission temporaire :

- des échantillons commerciaux,
- des marchandises destinées aux foires, expositions et autres manifestations commerciales,
- de matériels professionnels.

Il permet l'importation et l'exportation temporaire de biens en franchise d'impôts et de droits pour une période d'un an.

Feuille de route 2020-2025



Missions

Services offerts

Feuille de route 2020 - 2025



PRESIDENTE DE LA FCCIM
Madame Viviane DEWA



DIRECTEUR GENERAL
Monsieur Bernardin RAMIANDRISOA



Lot IVR 42, Espace Conquête Antanimena
Antananarivo - MADAGASCAR



020 22 213 22



federationcci@gmail.com

STATUTS

- a. Etablissement Public à caractère Professionnel (EPP), régi par la loi n° 2006-029 du 24 novembre 2006,
- b. Organisation qui regroupe les 24 Chambres de Commerce et d'Industrie de Madagascar,
- c. Sous la tutelle technique du Ministère en charge du Commerce ;
- d. Sous la tutelle financière du Ministère en charge des Finances et du Budget ;
- e. Il y a 72 membres titulaires et 08 membres de bureau

MISSIONS ET ROLES

- a. Coordonner les activités des Chambres de Commerce et d'Industrie, et harmoniser leurs actions avec les objectifs nationaux de développement;
- b. Susciter des réalisations d'intérêt général communes à deux ou plusieurs Chambres de Commerce et d'Industrie;
- c. Représenter les chambres de Commerce et d'Industrie auprès des Pouvoirs publics centraux si elle en est requise par celles-ci;
- d. Fournir aux pouvoirs publics, sur demande ou de sa propre initiative, tous avis et informations sur les problèmes économiques et sociaux d'ordre national;
- e. Faciliter le contact entre les pouvoirs centraux et les Chambres de Commerce et d'Industrie;
- f. Représenter les Chambres de Commerce et d'Industrie auprès des organismes internationaux;
- g. Appuyer les Chambres de Commerce et d'Industrie en difficulté

Organisation de diverses formations



Mise à dispositions des informations économiques et commerciales – DAC

MISE EN CONNEXION ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE AVEC DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS ET DES OPÉRATEURS DE MARCHÉ (COUPLE OP/OM)

PROSPECTION DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ POTENTIELS

ANIMATION DES PLATEFORMES ACHETEURS/PRODUCTEURS

MISE À NIVEAU DES OPÉRATEURS DE PRODUCTION POUR FACILITER LEUR ACCÈS AU MARCHÉ



APPUI À L'ORGANISATION DES FORUMS, SALONS ET RENCONTRE D'AFFAIRE B2B

CAPITALISATION DES BONNES PRATIQUES SUR LE MODÈLE DE COUPLAGE OP/OM RÉUSSIE

STRUCTURATION DES FILIÈRES POUR PROMOUVOIR DES CHAINES DE VALEURS RENTABLES

RÉALISATION DE CARTOGRAPHIE FILIÈRE